

ment et les investissements des producteurs qui ont accepté de consentir, pour répondre à un besoin d'abord, à une efficacité et à se donner une industrie rentable et, du même coup, assurer au pays une industrie laitière d'une certaine stabilité.

Cette industrie, monsieur le président, est fort intéressante lorsque nous regardons la façon dont les producteurs de lait ont répondu aux services mis à leur disposition par le gouvernement. Mais il serait trop facile aujourd'hui d'accepter que ce gouvernement laisse plus longtemps ces producteurs avec les problèmes auxquels ils ont à faire face. Le gouvernement répète toujours: Oui, nous faisons des efforts et nous leur avons aidé énormément, on les a incités fortement à s'organiser. Ils l'ont fait. Ils sont encore prêts, j'en suis convaincu, à coopérer avec les politiques du gouvernement dans la mesure où ses propositions sont raisonnables. Mais il y a une situation qui dure depuis trop longtemps au niveau de la concurrence—on en parlait tantôt—et qui place les producteurs de lait dans de graves difficultés, c'est-à-dire le minimum de revenu. Comme je le crois, il est juste de le réclamer pour eux comme pour tout individu, et nous le reconnaissons. Toute la classe ouvrière, par un syndicat bien rodé, réussit à réaliser des gains et à gagner certains points.

● (1510)

Alors si l'on regarde nos installations, cela m'intéresse particulièrement de dire quelques mots à ce sujet. D'abord au niveau de ma circonscription où cette industrie est importante. Je sais que d'autres députés feront connaître leur opinion sur le plan national.

Pour nous de la province de Québec, c'est une industrie très importante au niveau de l'agriculture, la plus importante d'ailleurs, et nous tentons de plus en plus que cette province se donne depuis fort longtemps, mais plus que jamais, une vocation laitière. Donc toute politique qui ne correspond pas à ces recommandations minimales peut faire beaucoup de tort et fera beaucoup de tort, particulièrement aux producteurs du Québec et à l'économie du Québec, puisque cette industrie représente un pourcentage et une importance très grande.

L'an dernier, je me souviens, monsieur le président, et je regrette d'être obligé de le rappeler au ministre, parce que ce sont des commentaires que nous avons faits depuis un an à la Chambre où de nombreux sujets ont été discutés. On ne peut pas dire que tout tourne rond. Et dans plusieurs domaines il y a des problèmes. De plus en plus, nous sentons que le gouvernement ne trouve pas ou ne veut pas présenter les solutions qui s'imposent. Alors cet après-midi, nous discutons de cette question que nous avons discutée il y a un an et que nous discutons, il y a huit ans, je me souviens fort bien, lorsque je suis arrivé à Ottawa.

Et tous les ans, c'est la même chose. A la dernière minute, il faut faire des pressions auprès du gouvernement. Je ne me souviens pas que le gouvernement ait répondu de façon suffisante pour créer et donner cette assurance aux producteurs qui s'engagent, qui investissent, qui veulent vivre comme tout le monde et qui veulent également offrir des produits de très grande qualité aux Canadiens. Jamais le gouvernement n'a encore donné cette assurance de cette survivance légitime pour chaque producteur, autant au Québec qu'à travers le Canada.

Alors, monsieur le président, l'an dernier, le gouvernement avait fait des propositions. Il avait laissé croire aux producteurs de lait à une certaine formule d'indexation qui se rapprocherait et qui correspondrait à un coût de production qui avait été établi par l'Association des producteurs, qui avait été reconnu comme véridique par la Commission

Politique laitière

Plumtre, créature du gouvernement, et malgré cela, le gouvernement n'a pas assuré ce prix minimum qui était basé sur le coût de production et qui assurait aux producteurs un revenu convenable. Quelques mois plus tard, loin de correspondre et loin de répondre par l'affirmative à des besoins essentiels pour cette industrie, une retenue était annoncée à cause d'un problème qui est passager peut-être, mais qui existe bien sûr. On peut en dire quelques mots, je crois. Cette retenue sur l'exportation du lait en poudre, à cause de la concurrence de la Communauté économique européenne embarrasse évidemment énormément notre industrie. Comment expliquer, monsieur le président, que le gouvernement ait laissé sur le dos des producteurs cette concurrence de la Communauté économique européenne, pendant que les producteurs de ces pays sont parfaitement bien subventionnés et protégés, pour déranger dans une certaine mesure nos marchés? Comment expliquer que le gouvernement ait laissé cette pénalité à nos producteurs, après leur avoir refusé le minimum qui avait été demandé. Je le comprends, monsieur le président. Je pense que cet argument n'a pas été discuté souvent à la Chambre. Je comprends que le premier ministre (M. Trudeau) avait fait un voyage fort intéressant en Europe, qu'il attendait et qu'il attend toujours, je pense, certaines réponses intéressantes sur la possibilité de faire commerce avec la Communauté économique européenne, mais je ne crois pas acceptable que le gouvernement, avec l'intention d'ouvrir des marchés pour des produits différents avec la Communauté économique européenne, ait décidé de faire de la discrimination contre l'industrie laitière et de laisser nos producteurs aux prises avec ce problème. Il était juste, et il sera toujours juste que le gouvernement accepte tout de suite d'aider nos producteurs et de concurrencer de pays à pays et d'égal à égal. C'est d'ailleurs la seule façon dont les producteurs pourraient se sortir de cette situation vraiment difficile et qui, probablement, est une question de périodes.

Jusqu'à ce jour, le gouvernement n'a pas voulu, et il a pénalisé les producteurs. Donc, cette retenue engendrerait du même coup une baisse du revenu net du producteur.

Cette année, il y a encore des recommandations, et j'ai lu attentivement celles faites par l'UPA de la province de Québec. J'ai également eu le privilège de lire une proposition du caucus québécois au Cabinet. Il y a de ces fuites, monsieur le président, et vous m'excuserez si je le souligne de cette façon. De toute façon, cela devait venir éventuellement. Nous sommes donc au courant du fait que les députés au pouvoir semblent disposés à corriger certaines anomalies.

Il est certain que le mémoire présenté par les membres de l'Association des producteurs de lait s'intéresse aux importations de fromage. Je pense que depuis cinq ans nous n'avons pas connu des importations dépassant 30 millions de livres.

L'an dernier la Fédération des producteurs de lait, et autant l'UPA, avait demandé et recommandé au ministre de réduire ou tout au moins de freiner une augmentation possible des importations. Mais non, on a accepté de se rendre jusqu'à 50 millions de livres.

La Fédération avait également demandé que les permis d'importation soient remis à la Commission canadienne du lait qui, elle, pourrait mieux comprendre et contrôler ces importations en fonction de notre consommation et de notre production. Il n'y a pas encore eu de réponse là-dessus et, que je sache, le ministère de l'Industrie et du Commerce contrôle les permis d'importation. Cela permet